



HAL
open science

Les organisations de solidarité internationale issues de l'immigration marocaine

Thomas Lacroix

► **To cite this version:**

Thomas Lacroix. Les organisations de solidarité internationale issues de l'immigration marocaine. Passerelles, 2004, Actes du colloque: Emigrés-immigrés dans le développement local, 28, pp.89-99. <halshs-00820680>

HAL Id: halshs-00820680

<https://shs.hal.science/halshs-00820680v1>

Submitted on 12 Feb 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Les organisations de solidarité internationale issues de l'immigration marocaine

Lacroix, Thomas. 2004. "Les Organisations de Solidarité Internationale Issues de L'immigration Marocaine." *Passerelles*, Actes du colloque: Emigrés-immigrés dans le développement local: 89–99.

Ce chapitre porte sur l'implication des migrants marocains dans le développement de leur village d'origine. Des réseaux complexes, à cheval sur plusieurs états se tissent autour des projets, incluant un grand nombre d'acteurs : associations de migrants, ONG, associations villageoises, pouvoirs publics. La dynamique de développement local existe sur l'ensemble du territoire marocain. Elle est cependant particulièrement vivace dans le Sud et dans le Rif. Ces deux zones ont plusieurs points communs : ce sont des régions « amazigh¹ » où l'émigration vers l'étranger est très importante. Ce sont également des zones périphériques de l'Etat marocain à prépondérance rurale. Nos travaux portent plus spécifiquement sur la région Sud, le Souss-Massa-Draa. L'apport de l'émigration et de ses réseaux explique la vivacité de cette dynamique. Précisons d'emblée que nous préférons le terme de réseau de développement à celui d'association pour deux raisons. D'abord, il serait impropre de se cantonner au travail des associations de migrants² et d'occulter ainsi la « face cachée » de ces associations, les réseaux de relation constitués dans la migration. Ensuite, nous voulons rendre compte de la fluidité des structures opérantes dans le monde des organisations de solidarité internationale de migrants (OSIM). Il s'agit d'un monde encore en gestation dont nous voulons présenter ici l'architecture.

De quel développement parle-t-on ? Les migrants s'investissent depuis des décennies dans des projets d'ordre religieux (rénovation d'une mosquée, d'un cimetière...), ou d'autres initiatives de type traditionnel que l'on ne peut qualifier de développement, au sens occidental du terme. Or, on voit apparaître, depuis la fin des années 1980, des initiatives proprement destinées à améliorer la qualité de l'équipement du village. Ces projets sont de trois sortes : l'équipement public (électricité, hydraulique, voirie.), l'équipement social (maison associative, alphabétisation, écoles...), et, plus récemment, des projets destinés à diversifier les activités économiques du village (ateliers, gîtes touristiques...). Nous verrons toutefois qu'il y a une filiation directe entre anciens projets « traditionnels » et nouvelles initiatives de développement.

Nous distinguons trois niveaux de structuration des réseaux du développement. Le premier se situe au Maroc. Il est constitué par les associations villageoises qui gèrent les projets sur place. Le second niveau est celui des migrants participant aux projets pour leur village d'origine. Le troisième est celui des ONG de migrants marocains qui assistent les porteurs de projet dans leurs démarches. Une approche synchronique de ces strates donne une idée de la façon dont s'agencent les acteurs autour des projets. Mais ces niveaux ne sont pas apparus simultanément. L'histoire de leur formation est calquée sur l'évolution de la migration marocaine. Les origines des initiatives de développement se situent aux fondements mêmes de l'acte migratoire. Aujourd'hui, l'immigration marocaine se diversifie, tant sur le plan social que sur celui des destinations. Il en va de même des réseaux du développement qui se structurent aujourd'hui de plus en plus au plus au niveau européen.

¹Signifie « berbère » en langue berbère

²Aussi appelées OSIM, organisation de solidarité internationale de migrants

1. Le premier âge des réseaux du développement

Il existe en milieu rural, chez les « amazigh » marocains une longue tradition de gestion collective des biens publics du village et du terroir agricole. La répartition de l'eau d'irrigation, les récoltes et le partage du grain, mais aussi l'entretien du système d'irrigation, de la mosquée, du cimetière ou des locaux publics sont des exemples du domaine régi par une réglementation coutumière très précise. Chaque villageois assume en son temps sa part des charges collectives. Elles sont régulées par l'instance coutumière du douar, la « Jemaa », qui réunit les chefs de famille du village. Cette pratique du collectivisme, les émigrés l'emportent avec eux lorsqu'ils quittent le village. Mais leur implication dans les affaires du village ne procède pas uniquement de cette tradition. Les travaux de Sayad mettent en relief la dimension conjointement individuelle et collective de l'acte migratoire. Cette dualité induit à la fois l'obligation pour l'émigré d'assurer la reproduction de l'ordre villageois et la nécessité de démontrer la réussite de son entreprise. Mais tout parcours migratoire n'est pas linéaire. Il possède ses fractures et ses recompositions. Les tensions inhérentes à la relation migrants/villageois sont de deux ordres. Elles sont d'abord culturelles : l'émigré qui revient chez lui porte les stigmates de l'immigré, les signes de son immersion avec la société occidentale, à travers ses cadeaux, sa voiture, sa tenue vestimentaire, ses comportements, ses récits. Celui qui est parti ramène un mode de vie, une socialisation différente. Les stigmates de l'ailleurs fascine les uns, effraient les autres. Ils sont porteurs d'une « réussite corrompue » si souvent pointée par les poètes berbères : « *Il s'est embelli de mèches, l'émigré, le bel européen ! Il pue le vin comme un colporteur d'épices. Et sa bouche empeste la fumée autant que la gueule des fourneaux* » [cité par Lefébure C., 1990].

Mais la tension migrants/villageois est aussi de nature politique. Le pouvoir économique des migrants, autant que la fascination qu'ils exercent menace l'ordre sociopolitique traditionnel du village. Le pouvoir des notables, traditionnellement basé sur la propriété foncière et/ou des attributs charismatiques et religieux, est soumis à la concurrence d'un pouvoir économique extérieur, sur lequel ils n'ont pas de contrôle. Certains auteurs³ affirment que les deux types de tension sont liés : les notables instrumentalisent et insistent sur l'influence corruptrice des immigrants pour délégitimer leur statut. Cette relation entre les émigrés et la communauté villageoise est donc pleine d'équivoque. Elle repose sur l'affectif et le devoir, mais aussi sur la culpabilité, la fascination, la dépendance et la répulsion.

Les projets de développement : une forme originale de rapatriement

Tableau 1 : les formes d'implication selon les bénéficiaires et le mode d'implication des migrants

| <i>Mode d'implication des émigrés →</i> | <i>migrants</i> | |
|---|---|--|
| | <i>collective</i> | <i>individuelle</i> |
| <i>Bénéficiaire(s) ↓</i> | | |
| <i>Collectif villageois</i> | Charges traditionnelles Projets de développement | Remises |
| <i>l'émigré</i> | | Projet immobilier Projet économique |

La diversité des formes de rapatriement ou d'investissement de l'émigré au village répond à la complexité des relations qui les relie. L'émigré doit remplir ses obligations, faire la preuve

³Cf. Catherine Quiminal [Quiminal, 1991]

de sa réussite sans pour autant subvertir un ordre politique et culturel. En d'autres termes, la relation économique et sociale est contrainte par le politique. Ceci nous amène à distinguer les types de transferts en fonction des relations qu'ils mobilisent. La première catégorie est celle des transferts pour la collectivité. Ils sont destinés au collectif villageois. Cette catégorie regroupe les remises pour la famille, les cadeaux interpersonnels. Ce sont les transferts les plus courants (56 milliards de dirhams, soit 5,6 milliards d'euros en 2001). Ils sont essentiels pour l'économie rurale. On peut également classer dans cette catégorie les contributions aux charges collectives sollicitées par la Jemaa. Ces charges peuvent être normales ou extraordinaires, faisant suite à un événement exceptionnel. Par exemple, au milieu des années 1970, une importante sécheresse a été en partie compensée par la rénovation du matériel hydraulique (achat de pompes et creusement de puits). Ces investissements ont été permis grâce à l'apport des émigrés [Pascon P., 1985]. Enfin, ces contributions pour l'entretien des biens collectifs peuvent être à l'initiative des émigrés eux-mêmes : c'est souvent le cas pour la rénovation des mosquées au Maroc. Les projets de développement qui nous intéressent ici sont un prolongement direct de ce type d'initiatives. Ils sont inchiffrables sans enquête de terrain approfondie, mais ils sont très répandus dans certaines zones du Maroc, notamment le Sud. Les opérations de cette première catégorie sont le plus sollicitées par la communauté villageoise ; ils répondent au devoir de l'émigré de pourvoir aux besoins de ceux qui sont restés. Ils sont une manifestation d'allégeance à la communauté : l'économique rejoint le politique.

La seconde catégorie de transferts regroupe les rapatriements à titre personnels. Le projet immobilier est le plus courant. Les investissements économiques (petite entreprise, investissements agricoles...) en sont un autre. Ces types de réalisation sont pour les migrants un moyen de satisfaction de besoins personnels. Financièrement parlant, ils sont une forme de placement d'épargne. Mais ils sont aussi un moyen de structurer sa vie entre ici et là-bas. L'aménagement de la maison au Maroc et du logement en Europe construisent un mode de vie qui emprunte aux deux styles de vie. Cet effort de synthèse permet de passer sans heurt d'un espace à l'autre, d'un statut à l'autre. En un sens, les projets sont une stratégie pour réconcilier la fracture entre l'émigré et l'immigré. Le syncrétisme caractérise le transnationalisme, cet art de vivre par delà les frontières. Envers le village, ces réalisations personnelles sont la démonstration d'une réussite. Ils sont un pas vers la conquête d'un nouveau statut au village. Ils sont un moyen de renverser la stigmatisation : la maison est le signe du lien, de la mémoire qui unit l'émigré et son village. Elle assoit et valorise sa place au village.

Les projets de développement appartiennent à la première catégorie de rapatriement, mais ils ont également cette fonction de territorialisation du lien. Du point de vue du migrant, l'apport du développement permet de rapprocher les modes de vie marocains et européens. Il facilite donc la circulation. Le projet est aussi la démonstration d'une allégeance. Cette allégeance n'est pas sollicitée, mais négociée grâce à la démonstration d'un savoir-faire positif acquis dans la migration. Le projet révèle la quête d'un statut, d'une compatibilité gratifiante entre « être du village » et « être d'ailleurs ».

2. Le tournant des années 1990 : de la coutume au développement

Les deux premiers niveaux des réseaux du développement étaient déjà en place lors de ce premier âge des initiatives de développement, l'âge d'un face-à-face entre les communautés villageoises et les collectifs d'émigrés. A la fin des années 1980, émergent les premiers projets explicitement dédiés au développement : électrification, rénovation de classes, aménagements du système hydraulique etc. L'entretien suivant a été réalisé avec un migrant issu d'un douar de la commune d'Ida Ouzekri, sur la province de Taroudannt. Ce douar compte une trentaine

de personnes émigrées en France, dans la région parisienne. L'épisode relaté est celui de l'édification d'un dispensaire pour lequel ils ont fait appel à « Migrations et développement », une association de Marocains basée à Marseille.

En 1972, on n'avait pas d'école et on s'est bagarré pour avoir une école. Ils nous ont dit, si vous ne construisez pas vous-même le logement de l'instituteur, on ne vous fournit pas d'instituteur. Là, on a construit nous-même. [...]

En 1995, quand on retourne au Maroc, on ne passe pas notre temps à prendre des vacances mais à emmener des gens au dispensaire (les migrants, les seuls à posséder une voiture, sont fréquemment sollicités pour emmener les malades à un dispensaire voisin, à 5 km). On s'est dit qu'on va quand même créer un dispensaire. A l'époque, on a fait une réunion à la préfecture. Mais il n'y a pas d'argent. On a appelé le responsable de la santé, mais il nous a dit qu'il n'a plus d'argent pour ça. Alors on lui a demandé, si on construit nous-même un dispensaire, est-ce qu'il peut fournir des gens qualifiés. Ils disent oui. Alors on s'est cotisé, on a construit un dispensaire. Ils nous ont dit qu'il faut construire un logement pour les fonctionnaires. On a construit un logement pour les fonctionnaires. L'année d'après, nous, les immigrés, on est retourné à la préfecture et on leur a demandé de nous donner un infirmier. Il a dit oui. A une réunion, on nous offre un apéritif. Monsieur B., le responsable de la santé, il vient vers moi et me dit, je te jure, si les normes ne sont pas respectées, vous n'aurez pas d'infirmier. Moi, je l'ai ramené chez M. Carlos (un médecin espagnol de l'UNICEF travaillant dans la région). M. Carlos a dit, oui M. B., c'est vrai ce qu'il a décrit. Alors, on a fait une inauguration, on a coupé le ruban et on est entré dans le dispensaire. Carlos m'a dit, c'est formidable, tu n'as oublié aucun détail, tout est OK. Huit jours après, M. B. nous a envoyé un infirmier. »

Cet épisode nous montre comment les migrants ont su capitaliser leur expérience de deux décennies de mobilisation. L'apparition des OSIM (voir ci-dessous) leur fournit un soutien qui leur permet de s'engager sur des projets plus ambitieux. L'administration marocaine reste encore peu encline à voir les migrants investir un domaine qui est normalement le leur. Dès lors, la nécessité d'une concertation avec les pouvoirs publics, les ONG et autres bailleurs de fonds va obliger ces réseaux informels à sortir de la confidentialité du face-à-face entre migrants et village, et va inciter ces acteurs à se constituer en associations de développement officiellement déclarées. En Europe, apparaissent des associations regroupant les ressortissants d'un même village. Au Maroc, des associations villageoises de développement sont créées par la population pour gérer les réalisations et impulser de nouveaux projets. Le passage de projets ponctuels et autogérés à des projets de développement comme l'électrification ou la constitution d'un réseau pour l'eau potable, implique une organisation beaucoup plus lourde. Le tournant des années 1990 est aussi celui de l'émergence des premières ONG issues de l'immigration marocaine, qui vont accompagner les migrants dans leurs réalisations.

Diverses raisons expliquent ce tournant. Tout d'abord, le volet social de la politique de gouvernance marocaine, calquée sur la ligne des institutions financières (FMI et Banque mondiale) a permis de lever les freins posés à la création d'associations. Les populations en

milieu rural ont investi ce créneau afin de pallier au défaut de l'action de l'Etat dans les zones périphériques. Cette ouverture est une aubaine pour les élites locales. Au début des années 1970, la réforme de la charte communale exclut du pouvoir une partie des notables locaux au profit d'un personnel nommé par Rabat [De Mas P., 1978]. Une nouvelle génération de notables est apparue. Ils bénéficient d'un niveau d'étude supérieur à celui de leurs parents, et ils ont été témoin des pratiques collectives des décennies précédentes. La dynamique associative est un biais pour réintégrer le champ politique.

L'évolution de la migration marocaine est également à prendre en compte. L'arrivée à l'âge de la retraite d'une génération d'immigrés intensifie les va-et-vient entre l'Europe et les villages. Ces trajets sont autant d'occasion de se rapprocher des préoccupations du village. Mais c'est aussi le moment où se fait sentir le besoin de construire la continuité entre deux espaces, de structurer sa mobilité, lui donner un sens et une légitimité.

Enfin, le développement devient, en Europe, une des composantes essentielles des nouvelles politiques migratoires. Les dispositifs publics d'aide aux projets s'affinent depuis le début des années 1980 en France et des années 1990 au niveau de l'Union européenne. L'offre de subvention a un effet moteur sur la structuration des réseaux du développement.

La maturation des réseaux du développement est donc le résultat d'une conjonction de facteurs internes et externes. Mais, la forme que prend cette structuration repose sur l'émergence d'un étage intermédiaire, celui qui est formé par ces intermédiaires entre les migrants et les Etats que sont les OSIM.

3. Les différentes OSIM en Europe

On peut distinguer deux pôles entre lesquels se situent les OSIM en Europe : le pôle "protestataire" qui se caractérise, d'une façon générale, par la volonté affichée de faire évoluer l'ordre politique établi, inversement, le pôle « accommodateur » regroupe les associations qui ont une attitude pragmatique à l'égard des pouvoirs publics [Myrdal G., 1962]. « Migrations et Développement (M/D) est un exemple d'association « accommodatrice ». M/D est la première structure d'aide au montage de projet. Les circonstances de sa création sont symptomatiques de la position de l'émigré-immigré entre son pays d'accueil et d'origine : cette OSIM est le fruit d'une réflexion entre des ouvriers licenciés de Péchiney sur leur reconversion et leur éventuel retour au pays. Elle fut créée à l'Argentière-la-Bessée en 1986 (Hautes-Alpes) et siège à Marseille depuis 1993. L'association possède un alter-ego à Taroudannt, « Migrations et Développement Local ». Le premier projet a été achevé en 1989. Il s'agissait de l'électrification d'un douar de la province de Taroudannt. Sa méthode n'a cependant pas changé : un village et ses émigrés soumettent à l'association leur projet. Ceux-ci sont associés au projet par l'intermédiaire d'une association villageoise de développement (AVD), financièrement (ils doivent apporter 40% du montant) et techniquement, sous forme de main-d'oeuvre. L'assistance et le reste des financements est trouvé par « Migrations et Développement » auprès de ses partenaires. Ces derniers sont très diversifiés. En 1993, l'association reçoit le soutien du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD). Cette ONG permet à M/D d'accéder aux financements publics et de s'insérer peu à peu dans le champ des acteurs de la coopération internationale. Par ailleurs, l'association a pu nouer des relations privilégiées avec le Ministère des Affaires étrangères. Elle est la première OSIM à bénéficier d'une convention pluriannuelle de financement, 4,4 millions de francs sur trois ans. Mais surtout, M/D reçoit la moitié de son budget de l'Union Européenne. Enfin, depuis 1999, M/D a opéré un rapprochement sensible avec les autorités marocaines. Elle est signataire du PACT (Plan d'Action Concerté Taroudannt) avec la province de Taroudannt, un

programme de lutte contre la pauvreté. Une convention a été passée avec l'Office National de l'Electricité pour un plan spécial d'électrification. Enfin, M/D est intervenu avec la Fondation Mohamed V sur la construction de plusieurs collèges et d'une route qui relie Taliouine à Aït Abdallah. Aujourd'hui, l'OSIM compte à son actif l'équipement de 695 douars pour un montant global de 53 millions de dirhams (5,3 millions d'euros).

Dans le sillage de M/D, plusieurs associations ont été créées. Le Collectif des Associations du Souss (CAD Souss) a été fondée par un ancien membre de « Migrations et Développement ». Act-Agir, qui est davantage une ONG d'intervention humanitaire, mais qui participe également à des projets en milieu rural, est une association montée par des jeunes marocains de la région parisienne. Signalons également la Fédération des associations de Figui-France qui regroupent les collectifs issus de la ville de Figui.

A l'opposé, « Immigration, Développement, Démocratie » (IDD) fait figure d'association « protestataire ». IDD fut officiellement créée en avril 1999. Sa création fait suite à un débat sur le développement au sein d'un réseau de la gauche marocaine en France, à l'ATMF (Association des travailleurs marocains de France) à partir de 1989, et en Europe, au sein du CADIME⁴, à partir de 1993. Les associations concernées cherchent, au tournant des années 1990, à rénover leurs relations avec la société civile marocaine. La problématique du développement local, qui a émergé à travers l'exemple de « Migrations et Développement » et des associations des subsahariens, est un biais qui ouvre alors de nouvelles perspectives. L'action pour la défense des droits des travailleurs de ce réseau lui a permis de développer ses ramifications au sein de l'immigration, mais aussi dans le milieu associatif du Maroc. Plusieurs associations vont se lancer en s'appuyant sur ces ramifications.

La création récente d'IDD ne lui permet pas d'aligner un bilan d'action significatif. Elle conduit actuellement un projet de construction de dix bibliothèques en milieu rural dans le cadre du Programme Concerté Maroc du Ministère français des Affaires étrangères. Mais l'importance de son réseau et l'ancienneté de son insertion au sein du milieu associatif en fait l'une des OSIM marocaines majeures. Sa méthode est sensiblement identique de celle de « Migrations et Développement » : elle se fonde sur une démarche participative de la population et gère l'interface avec des partenaires extérieurs. Par contre, son assise et sa ligne d'action se démarquent nettement. Le développement est un instrument « infra-politique ». En d'autres termes, c'est une stratégie non politique pour des fins politiques : *« Notre conception du développement culturel en tant que mouvement de la société civile, est basée sur une vision globale pour une société juste et équitable. Il ne peut y avoir de développement sans démocratie respectueuse des droits humains. L'un de ces premiers droits est celui du droit à l'éducation et de l'accès au savoir⁵. »*. Par ailleurs, l'association est active dans le mouvement de l'altermondialisme.

Entre les deux situations représentées par IDD et « Migrations et Développement », EMCEMO fait figure d'intermédiaire. Cette structure a été créée en 1996 à Amsterdam, par d'anciens militants de la KMAN (Association néerlandaise des travailleurs marocains). Elle est également issue du débat qui a animé les organisations de la gauche marocaine en Europe. EMCEMO adopte le discours politisé des réseaux dont la structure est issue. Sa position envers les pouvoirs publics marocains et néerlandais est toutefois plus nuancée. EMCMO est partie prenante du plan « Migration, partenariat et développement » (1999-2001) dans le cadre

4Coordination des associations marocaines démocratiques en Europe. Ce réseau s'est agrandi au fur et à mesure de l'émergence de nouvelles associations. Il regroupe l'ATMF pour le France, l'ATIME et l'AIME (Espagne), la KMAN (Pays-Bas), la MAV (Allemagne) et plusieurs organisations en Belgique.

⁵ Préambule de la charte du développement culturel dont sont signataires les associations membre du réseau IDD.

du programme de rapatriement de l'OMI. Le MPD II (2001-2004), est un programme plus étoffé comprenant à la fois un volet « Maroc » d'accompagnement de projets de migrants et de renforcement de la société civile marocaine et un volet « néerlandais » de réinsertion sociale par la citoyenneté. Ce programme inclut enfin un volet transnational qui vise à la constitution d'un réseau associatif euromarocain. Aujourd'hui, son activité principale porte sur la résorption d'un bidonville de Larache avec la construction de 162 logements. Contrairement aux deux OSIM françaises présentées, EMCEMO travaille dans le Nord du Maroc. Son partenaire principal au Maroc est le FONORD, un réseau institutionnalisé d'associations villageoises de la région du Rif.

Nous pouvons également ranger sous l'étiquette « protestataire » les autres associations issues directement ou indirectement des débats du CADIME : l'ATIME et la CODENAF en Espagne. Signalons enfin la récente association « Les deux rives », à Tourcoing, créée à l'initiative d'un militant issu du mouvement Beur des années 1980.

Cette distinction contestataire/pragmatique polarise la paysage associatif marocain. Il faut cependant souligner qu'il ne s'agit pas de catégories cloisonnées : par exemple, un pan du discours de « Migrations et Développement » n'est pas dénué d'élan revendicatif. Entre ces deux pôles, se positionnent les OSIM marocaine en fonction de leur origine et des opportunités de partenariat.

Il est également possible de distinguer les OSIM en fonction de leur structuration et de leurs relations avec les collectifs de porteurs de projets. Les OSIM à structure « verticale » agissent comme des organismes d'aide au montage de projet. Leur partenariat avec les associations de base ne dure que le temps de la réalisation. A l'inverse, les OSIM à structure « horizontale » se définissent davantage comme des plates-formes associatives. L'accent est mis sur l'organisation d'une dynamique interassociative, une mise en réseau des collectifs de migrants. C'est le cas de CAD Souss, une association créée par un ancien membre de M/D, mais aussi de la fédération de associations de Figuig en France. Cette coordination est constituée par cinq associations, chacune représentant l'un des Ksar (quartiers) de la ville de Figuig.

Tableau 2 : Les OSIM marocaines en Europe selon leur positionnement idéologique et leur structuration

| <i>Positionnement</i> → | <i>Accommodatrice</i> | <i>Protestataire</i> |
|-------------------------|---|-----------------------------------|
| <i>Structuration</i> ↓ | | |
| <i>Horizontale</i> | CAD Souss Fédération Figuig France | IDD Codenaf |
| <i>Verticale</i> | Migrations et développement Act-Agir | EMCEMO Les deux rives ATIME |

Nous pouvons remarquer que les associations de type vertical sont aussi les OSIM les plus anciennes et celles dont le bilan d'action est le plus fourni. Les structures verticales sont le fait d'associations à la personnalité bien définie. Elles peuvent ainsi se démarquer des collectifs d'immigrés. La structuration des OSIM n'est pas le seul fait d'un choix stratégique et idéologique, il est aussi une adaptation à des circonstances, au formatage d'habitudes de travail.

Les OSIM européennes forment aujourd'hui un ensemble disparate. Ces associations forment un pont entre les migrants et les pouvoirs publics, entre ici et là-bas. Elles articulent les lieux et les acteurs. En dépit de ce rôle essentiel, les OSIM remplissent mal leur office. Elles offrent encore un visage trop inexpérimenté et trop désuni pour s'ériger en acteur de la coopération à part entière. Ce défaut de jeunesse constitue un obstacle pour l'accès aux financements publics.

De nombreux obstacles empêchent un rapprochement global des OSIM marocaines. Les positionnements politiques et les conflits de personnes fracturent les relations entre les associations. Par ailleurs, le rapport avec les pouvoirs publics marocains est un autre de ces obstacles. Il est assez symptomatique de voir que le Maroc est absent de la mise en réseau actuelle. La reconnaissance des OSIM ne se fait encore que du bout des lèvres. Hormis avec « Migrations et Développement » et, dans une moindre mesure, avec EMCEMO, les collaborations avec les OSIM sont rares. Les pouvoirs publics traitent davantage avec les associations villageoises qu'avec des collectifs de migrants. Mais cette absence d'intérêt se retrouve également dans la société civile, et notamment chez les ONG marocaines, même celles issues de la mouvance gauchiste. De l'autre côté de la Méditerranée, la reconnaissance du rôle des migrants en matière de développement s'arrête encore trop souvent au niveau de leur compte d'épargne.

Conclusion

Nous venons de présenter succinctement les trois niveaux des réseaux du développement. L'implication actuelle des migrants marocains dans le développement est le résultat de la maturation d'une longue pratique. Ce processus a bénéficié de plusieurs concours de circonstance : la continuation des liens villageois dans la migration, l'ouverture du champ associatif pour une partie des notables en milieu rural, l'exploitation de la coopération dans la politique migratoire. En d'autres termes, les réseaux transnationaux du développement se sont formés grâce à un afflux de savoir-faire, d'argent et d'intérêt. Aujourd'hui, les réseaux du développement ont largement dépassé le cadre intimiste du face-à-face migrants/village pour s'étendre jusque dans les couloirs ministériels. Les artisans de cette extraversion réticulaires, ce sont les OSIM. Ces associations font office d'interface entre les collectifs de base, les ONG et les pouvoirs publics.

Ces réseaux du développement s'inscrivent dans le champ transnational franco-marocain. Les actions du développement sont elles-mêmes productrices de flux financiers, humains, d'échanges culturels. Ces opérations contribuent à rapprocher les deux rives de la Méditerranée. Le développement produit du mouvement et de la mobilité. Pourtant, paradoxalement, l'Union européenne entend favoriser ce développement pour tarir les flux migratoires [Talahite F., 1997 ; WIHTOL de WENDEN C., 2000]. Tandis que le développement est à la fois produit et producteur de mobilité, les conditions de cette mobilité se restreignent. N'y a-t-il pas là une aporie douloureuse ?

Bibliographie

DAOUD, Z. 1997. *Marocains des deux rives*. Paris : 171 p. coll. Les acteurs du développement.

DE MAS, P., *Marges marocaines. les limites de la coopération au développement dans une région périphérique*. Le cas du Rif. La Haye : Projet Remplod. 381 p.

LEFEBURE, C. 1990. France, terre d'accueil. *Annuaire de l'Afrique du Nord, éditions du CNRS*, tome XXIX, pp. 251-262.

MYRDAL G., 1962, *An american dilemma : the negro problem and modern democracy*, New York, Harper and Row

PASCON, P. 1985. *La maison d'Igh et l'histoire sociale de Tazerwalt*. Rabat : SMER. 223 p.

QUIMINAL, C. 1991. *Gens d'ici, gens d'ailleurs*. Paris : Christian Bourgeois. 223 p.

TALAHITE, F. 1997. Migration et développement en Méditerranée, vieux débats, nouveaux enjeux. *Maghreb Machrek*, hors série : le partenariat euro-méditerranéen : un projet régional en quête de cohérence, pp. 71-82.

WIHTOL de WENDEN C., 2000, *Faut-il ouvrir les frontières ?* Paris : Presses de Sciences po